

Le 22 juin 2010

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-01 pour de l'énergie produite par cogénération à la biomasse
Dossier Régie : R-3731-2010
Notre dossier : R000348 FE

Chère consœur,

Hydro-Québec Distribution (le Distributeur) a pris connaissance des observations de l'ACEF de l'Outaouais et avise la Régie qu'elle n'entend pas y répondre.

Le Distributeur considère donc que sa preuve est close dans le présent dossier et informe la Régie qu'elle ne déposera pas de commentaire additionnel ou d'argumentation.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser
/js
c.c.: Me Stéphane Lussier (ACEF de l'Outaouais)